

La concentration du secteur bancaire en marche

Après le rapprochement surprise de la Société générale et de Paribas, de nouvelles opérations de ce type devraient voir le jour dans le courant de l'année 1999.

Les motivations sont très différentes même si la recherche de la taille et les économies de coût sont mises en avant.

Frédérique Haftman
Analyste financier
CCF Elysées Bourse

■ D'après la Fédération bancaire européenne, il existe 2 955 banques commerciales en Europe occidentale ⁽¹⁾ avec un actif global de 9 144 milliards d'euros, opérant à travers 99 456 agences et succursales et disposant de 1,84 million de salariés.

L'équilibre de cet édifice bancaire et sa stabilité sur le moyen terme vont être bouleversés, avec à la clef une redistribution des parts de marché et une recomposition des forces en présence, la mise en place de l'euro en étant le catalyseur. En effet, l'Europe est devenue le marché domestique, même si les particularités nationales (fiscalité, réglementation, budgétaire) subsistent.

«L'Europe est devenue le marché domestique, même si les particularités nationales subsistent.»

Au seul niveau européen, les concentrations vont bon train, elles se sont réalisées jusqu'à présent selon trois lignes de force :

- les concentrations bancaires au niveau national : constitution de cham-

pion national ou régional avant fusion transfrontière pouvant permettre d'attaquer le marché domestique européen et le marché mondial ;

- les rapprochements transfrontières, principalement dans la banque d'investissement pour le moment ;
- la bancassurance.

Où en sont les banques françaises ?

Toutes les banques françaises sont concernées par les concentrations, particulièrement les banques privées cotées, mais aussi les groupes non cotés, dont l'obstacle majeur est leur statut. Tous les scénarios de fusion et de rapprochement entre banques domestiques universelles et/ou banques spécialisées sont a priori imaginables dans l'hypothèse de concentrations nationales. Le premier rapprochement d'envergure Société générale/Paribas, devrait ouvrir la porte à d'autres opérations nationales, à moins que les trois groupes cotés BNP, CCF, Crédit lyonnais, puissent agir directement au niveau européen, en développant de nouvelles stratégies d'alliances qui consisteraient à rapprocher des pôles de compétence et créer de nouvelles entités spécialisées, ce qui pourrait à terme chahuter le concept de banque universelle. Toutefois, en attendant cette nouvelle étape, et à partir

de l'organigramme (page suivante) qui retrace les principaux liens capitalistiques européens entre banque et assurance au niveau européen, on peut lire clairement que la fusion Société générale/Paribas induit un jeu égal d'actionnaires entre Axa et Allianz. Ce dernier aura peut-être une place de choix au sein du nouveau tour de table du Crédit lyonnais. Reste en lice l'évolution de la BNP.

Avant l'opération SG/Paribas, le secteur bancaire français n'était pas resté à l'écart du mouvement de concentration. Cependant il était caractérisé par un développement des initiatives des mutuelles, alors que dans le même temps les pays voisins sont en cours de démutualisation, par une opération intragroupe (Paribas et ses filiales, ex Compagnie bancaire et Cetelem), par des acquisitions de faible envergure au plan unitaire et généralement outre-Atlantique ou en Asie (cas de la Société générale et de la BNP), et par le développement de partenariats.

Jusqu'ici le mouvement des dénationalisations avait sans doute provoqué un gel des initiatives des banques privées cotées, dans la mesure où elles ont presque toutes été candidates à chaque mise sur le marché. Ce mouvement qui touche à sa fin, avec la cession proche du Crédit lyonnais, devrait dans un sens libérer le marché.

